LE JOURNAL DU PARC

Parc Naturel des Hauts-Pays

Carte d'identité du Parc Naturel des Hauts-Pays

Communes concernées :
Quiévrain, Honnelles, Dour, Colfontaine, Frameries et Quévy.

Etendue :
territoire rural de 15.700 hectares.

Missions d'un parc naturel :
agir au niveau de la protection de la nature et de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la sensibilisation et de l'éducation, ainsi qu'au niveau du développement rural et économique de sa région.

Equipe du Parc Naturel des Hauts-Pays :
Composée de six employés et active depuis 2002.

Bureaux du Parc naturel :
rue des Jonquilles, 24
à 7387 Honnelles (Tél. : 065/46.09.38).

N° 19

TABLE DES MATIERES

EDITORIAL page 2 | SPORT page 2 | BALADES page 2 & 3
COMMNICATION page 3 | NATURE pages 4, 5 & 6 | PEDAGOGIE page 6 & 7
NOUS COMPTONS SUR VOUS ! page 8 | NOS COORDONNEES page 8

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

En 2012, vous avez été nombreux à succomber à l'attrait de notre Parc Naturel, à ses régions champêtres, ses artisans, ses activités et produits du terroir.

Avec sa pléiade d'activités sportives, touristiques, culturelles ou écologiques prévues en 2013, notre Parc sera à nouveau une source d'inspirations pour vos journées de détente.

Voulant aussi s'inscrire dans une stratégie de sensibilisation au développement durable, à une éducation précoce, au respect du territoire naturel et à la préservation de la nature, de nombreuses activités sont aussi destinées aux écoliers de l'enseignement maternel et primaire.

Je vous invite à parcourir notre brochure et, au rythme des sabots ou à la force du jarret, à découvrir tous les charmes de nos communes partenaires et à vous nourrir de notre territoire, de ses ressources et de ses richesses patrimoniales, historiques, environnementales et humaines.

Bonne ecture.l otre Ɣvouéd

Bernard PAGET
Président du PNHP

Sport

Venez nombreux à la

6ème Ronde des Parcs Naturels

Dimanche 10 mars 2013 à 10H30 – Gussignies (F)

Amis sportifs, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche 10 mars 2013 à 10H30, pour la 6ème Ronde des Parcs Naturels (course à pied de 10Km600 faisant partie du Challenge Défi 13 et des Belles du Haut-Pays).

Cet évènement sportif transfrontalier, organisé conjointement par le Parc Naturel des Hauts-Pays (B) et celui de l'Avesnois (F), prendra son départ sur la Place du très joli village frontalier de Gussignies (F).

Cette activité sera aussi l'occasion de découvrir nos Parcs Naturels ainsi que leurs délicieux produits régionaux disponibles sur place !

Pour tout renseignement
Site web : www.pnhp.be
E-mail : parcnaturel@pnhp.be
Ou Tél. : +32 (0)65 46.09.38

Balades

Marche ADEPS

Le dimanche 14 avril, l'ASBL Mielikki organise « La Printanière » : une marche ADEPS qui vous fera traverser les paysages campagnards et boisés de la commune de Honnelles. Ce sont 4 circuits fléchés (5km, 10km, 15km, 20km) qui vous seront proposés. Départs libres entre 8h et 17h depuis la salle de l'Union sportive d'Angreau (3, Place d'Angreau à 7387 Angreau).

Balade gratuite. Pour tout renseignement : www.mielikki.be ou 0472/68 28 71 ou 065/63 05 13.
Un stand du Parc Naturel des Hauts-Pays sera à votre disposition lors de cet événement.

Balades

Du **nouveau** pour **la Rando des Leus**

En 2011, le Conseil communal des enfants de Colfontaine créait le circuit des Leus. Une balade de 5km dans le bois de Colfontaine permettant de découvrir ses richesses et ses curiosités. A l'époque, le Parc Naturel en avait réalisé le balisage et les brochures. Aujourd'hui ce sont 3 panneaux didactiques qui viennent agrémenter la promenade. Répartis entre les lieux-dits de « La tour du Lait Buré » et de « La baraque à Ramons », ceux-ci donnent aux marcheurs de précieuses informations sur l'histoire de ces lieux mais aussi sur la faune et la flore que l'on y rencontre. Une manière d'apprendre tout en se maintenant en forme ! Notons que le Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts), la Commune de Colfontaine et Monsieur Descamps (guide nature CNB) ont également contribué à la réalisation de cette promenade.

Communication

Le Parc Naturel vous présente ses **deux nouvelles brochures !**

En ce début d'année, le Parc Naturel a travaillé à la conception de deux nouvelles brochures : l'une sur le thème du paysage et l'autre sur l'apiculture.

« Construire le paysage de demain dans le Parc Naturel des Hauts-Pays »

Le but de cette brochure est de suggérer des pistes en matière d'aménagement de nouvelles constructions ou de rénovations. Elle n'implique en rien des obligations ou des règles et se veut avant tout être un guide afin d'éviter les dérives architecturales ou urbanistiques du passé. Elle vise à améliorer le cadre de vie des habitants du Parc Naturel des Hauts-Pays mais aussi des visiteurs, tout en facilitant les démarches administratives.

Vous y trouverez une description des caractéristiques des paysages du Parc Naturel des Hauts-Pays et de leur évolution dans le temps. Quelques pistes vous seront également proposées afin de contribuer à la construction du paysage de demain. Un petit rappel des matériaux caractéristiques de notre région et des végétaux adaptés à notre environnement sera également fait. Enfin, vous pourrez y découvrir un récapitulatif des actions menées par notre Parc Naturel en matière d'aménagement du territoire.

Cette brochure est disponible à la maison du Parc (24 rue des Jonquilles 7387 Onnezies) et sera bientôt téléchargeable sur le site www.pnhp.be

« Préservons ensemble notre biodiversité, protégeons les abeilles »

Cette brochure éditée par le Parc Naturel a pour objectif de présenter quelques initiatives relatives aux abeilles et à l'apiculture au sein du Parc Naturel des Hauts-Pays. Vous pourrez y découvrir les actions menées par les communes dans le cadre du plan MAYA, les activités de la section apicole des Hauts-Pays ainsi que les projets apicoles menés par le Parc Naturel via son rucher didactique et ses animations.

Pour rappel, les abeilles et les bourdons assurent la pollinisation de plus de 80% des espèces végétales. Un tiers de notre alimentation et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de ces insectes.

En 2012, la Wallonie a compté une perte de 30% de ses colonies d'abeilles suite à de multiples facteurs :

- perte de biodiversité, manque de nourriture en quantité et en diversité ;
- problèmes parasitaires et maladies ;
- pesticides aux effets de plus en plus ciblés mais de plus en plus puissants.

L'une des manières de protéger l'abeille est de mieux connaître son mode vie.

Nous devons donc agir sur les ressources alimentaires, les pratiques apicoles et la recherche scientifique pour aider les abeilles dans leur rôle de pollinisation.

Vous souhaitez obtenir cette brochure ? Celle-ci est disponible à la Maison du Parc Naturel ou au sein de votre Administration Communale.

Nature

ENSEMBLE, sauvegardons les **arbres têtards**

Autrefois, les arbres têtards étaient une source de bois de chauffage, d'osier ou bien encore de fourrage destiné au bétail. Aujourd'hui, on constate que l'évolution de notre société fait que l'usage de leur bois tombe en désuétude. Ceci engendre une disparition progressive de ces arbres, généralement faute d'entretien.

Actuellement, les arbres têtards ont un rôle majeur à jouer pour le maintien de la biodiversité. Une étude récente, réalisée par l'ASBL « Les Bocages » (« Mission d'inventaire et d'évaluation des saules et autres arbres têtards le long des cours d'eau »), nous montre notamment la diversité de l'entomofaune (diversité des insectes) liée aux arbres têtards. Cette étude est novatrice en Région wallonne et a permis de mettre en évidence certaines espèces peu connues du grand public comme : la Cétoine dorée, l'Aromie musquée ou bien encore la Petite Biche. Ces espèces d'insectes, devenues peu fréquentes, participent à la décomposition du bois mort qui se fait de plus en plus rare dans notre région essentiellement dédiée à l'agriculture. Ces espèces trouvent donc un ultime refuge dans les arbres têtards caractérisés par un tronc principal qui se décompose suite aux tailles successives.

Les arbres encore présents sont pour la plupart en fin de vie et aucune plantation n'a été réalisée depuis plusieurs décennies en vue d'assurer leur renouvellement. A terme, ce patrimoine est voué à disparaître si aucune action n'est entreprise. C'est dans ce cadre que le Parc Naturel souhaite agir. Dans un premier temps, des plantations seront réalisées et par la suite, une action d'entretien sera entreprise sur le territoire du Parc Naturel en vue de régénérer les vieux arbres têtards.

Outre la protection de la biodiversité, ce projet visera également à créer une filière de valorisation du bois des arbres têtards. A cet effet, une réflexion est en cours en vue de valoriser le bois de chauffage et/ou le bois déchiqueté issu de la taille des arbres au sein du Parc Naturel. Ce projet associerait de cette manière les aspects environnementaux et économiques. Nous sommes persuadés que dans quelques années, la biomasse que constituent les branches des arbres têtards aura un intérêt de plus en plus important d'un point de vue énergétique et d'un point de vue agronomique.

Participez à la sauvegarde des arbres têtards.

Comme cela a été le cas pour le projet de plantation de haies et d'arbres fruitiers, nous souhaitons que la population du Parc Naturel s'implique dans le projet. Nous faisons donc appel aux propriétaires de terrains et/ou aux agriculteurs qui souhaitent s'associer au projet. Si vous êtes propriétaire ou exploitant de terrains où des arbres têtards sont présents et que vous souhaitez que le Parc Naturel intervienne pour entretenir ces arbres ou pour effectuer des plantations de saules, vous pouvez nous contacter aux coordonnées reprises ci-dessous. Seule une action citoyenne participative permettra d'aboutir à des résultats qui se pérenniseront.

Pour les infos sur ce projet :
Parc Naturel des Hauts-Pays
Philippe Carré
Rue des Jonquilles, 24
7387 Onnezies
Tél. : 065/46.09.38
GSM : 0478/51.68.22
Email : ph.carre@pnhp.be

Aidez-nous à suivre le Muscardin dit «Croque-noisettes»

Description

Parmi les rongeurs de Wallonie, il en est un de la famille des Gliridés qui porte une certaine prédilection pour les noisettes : le muscardin (Muscardinus avellanarius) appelé d'ailleurs aussi croque-noisettes (ou encore rat d'or). Son nom scientifique traduit d'ailleurs cette propension.

Son comportement de repos hivernal lui demande une bonne préparation par une accumulation de réserves ce qui le pousse à une consommation importante de fruits secs avant la période hivernale.

Discret et méconnu, ce petit mammifère intégralement protégé est plutôt inféodé aux lisières et taillis-sous-futaie où il trouve les ressources nécessaires.

Photo © Jean Delacre

Répartition

En Wallonie, c'est essentiellement au sud du sillon Sambre-et-Meuse qu'on l'y trouve mais il est loin d'être fréquent et abondant. Sur la période 2001-2006, seules 25 localisations ont pu être collectées. Des observations plus anciennes l'avaient également renseigné dans la plaine de la Scarpe et de l'Escaut (forêt de Bonsecours, bois de Baudour). Son statut vient d'ailleurs d'être précisé outre frontière où il a été recensé en région Nord-Pas-de-Calais (forêt de Marchiennes, forêt de Saint-Amand et Avesnois). Aussi, il est possible qu'il soit sous-détecté dans la région hainuyère de même qu'en d'autres lieux en Wallonie.

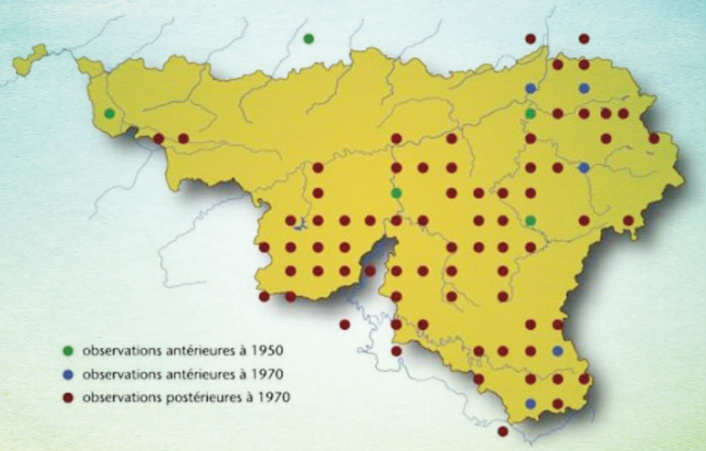

Des indices de présence

Son observation n'est pas chose aisée. Par contre, il laisse trace de ses activités, notamment au travers des restes de ses repas. Les noisettes qu'il consomme présentent une ouverture circulaire caractéristique aux bords intérieurs lisses. En restant néanmoins attentif pour éviter les confusions, il est possible d'identifier l'auteur de ces butins.

Photo © Sven Büchner

Nature

Transmettre vos données

Afin de mieux suivre le Muscardin, nous vous invitons à rechercher les noisettes rongées dans les taillis, le long des lisières et à essayer d'identifier les auteurs de ces repas. Si vous pouvez confirmer qu'il s'agit de muscardin, ou si vous croyez qu'il pourrait en être, nous vous invitons à collecter ces noisettes avec une localisation la plus précise possible (copie de carte, coordonnées Lambert ou UTM, habitat prospecté, ...). Un appui photographique est le bienvenu.

Vos échantillons de noisettes, ainsi que vos observations, peuvent être envoyés à l'équipe Mammifères de l'Université de Liège dont les coordonnées sont les suivantes :

Institut de Botanique B22
Boulevard du Rectorat, 37
4000 Sart-Tilman (Liège)
Tél : 04/366.98.44 - 0475/528.370

De même, toute observation (individu vivant ou mort, découverte de nids, présence en nichoir, ...) de ces six dernières années est utile. Si vos données dorment encore dans l'un ou l'autre carnet d'observation (et qu'elles n'ont pas encore été encodées), elles sont les bienvenues (avec localisation et photo éventuelle).

P.S. : ce texte a été rédigé par l'équipe du DEMNA (Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole) et cette large enquête est menée par cette structure émanant du Service Public de Wallonie. Dans ce cadre, elle collabore avec l'Université de Liège au travers d'une Convention signée pour l'étude et le suivi des mammifères protégés.

Contact au DEMNA : Benoît Manet, Premier Assistant (benoit.manet@spw.wallonie.be).

Pédagogie

2012 : une année record !

S'il fallait résumer l'année écoulée en un mot, ce serait en réalité en un chiffre : 4572. C'est le nombre d'enfants sensibilisés par le Parc Naturel des Hauts-Pays à travers ses animations organisées dans les écoles, ses expositions et ses divers projets. Vu ce succès croissant, le Parc Naturel compte continuer sur cette lancée en 2013 avec pas moins de 30 animations à proposer aux enfants du primaire, du maternel ou encore aux structures extra-scolaires.

Nouvelle année = nouveaux projets !

Si le Parc Naturel propose des activités ponctuelles dans les écoles, il mène également des projets à long terme avec celles-ci. Ci-dessous, nous vous offrons un aperçu de l'un d'entre eux :

Le Projet « Chemin au Naturel » :

Le but est d'offrir la possibilité aux élèves d'une école primaire d'adopter un chemin pour y réaliser des aménagements, des semis et des plantations en faveur de la Nature. Il permet d'agir en faveur du maintien de la faune et de la flore de nos régions.

Les élèves de 4, 5 et 6e années de l'école communale d'Angre se sont lancés dans cette initiative en 2012. Ils sont depuis lors les ambassadeurs d'une partie d'un chemin, en l'occurrence d'une portion du RAVeL (ligne 98A) située à côté de l'ancienne gare d'Angre. Fin 2012, ils sont entrés en action sur le terrain en plantant pas moins de 100 plants de haies ainsi que quelques arbres fruitiers.

Durant cet hiver, ils ont attaqué la phase de construction de nichoirs à oiseaux et placeront de multiples nichoirs dans les prochaines semaines (nichoirs à insectes, à chauve-souris, à oiseaux et à hérissons). L'aménagement d'un tas de bois, d'un tas de pierres sèches et le placement de panneaux didactiques sont également prévus pour la suite.

A la fin de l'année scolaire, les élèves proposeront une visite guidée pour présenter leur travail et inaugurer les panneaux didactiques installés le long du chemin. Ils se feront une joie de vous les commenter !

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'ASBL Sentiers.be, le Parc Naturel des Hauts-Pays, la commune de Honnelles et l'école communale d'Angre (direction et corps enseignant).

Happy Bee : une animation "so British" !

Depuis janvier 2013, une animation sur les abeilles peut être demandée en français ou dans la langue de Shakespeare pour les petits comme pour les grands.

Via cette activité, plusieurs ateliers interactifs modulables permettent aux enfants d'apprendre et de comprendre la vie des abeilles.

- J'ouvre une ruche : qui s'occupe des abeilles, avec quoi, où vivent-elles ? ;
- Qui est qui : reconnaître une abeille parmi d'autres insectes ;
- Les 3 habitants de la ruche : savoir reconnaître une reine, un faux-bourdon et une ouvrière ;
- Mon corps : combien de pattes, d'ailes, une langue, un dard ... ;
- Les différentes tâches de ma vie : que fait une ouvrière durant sa courte vie ;

Intéressé(e)s ?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre équipe pédagogique au 065/46 09 38

Définissez avec nous les objectifs du Parc Naturel pour les 10 années à venir

Nous comptons sur vous !

Dans le courant de cette année, le Parc Naturel des Hauts-Pays travaillera au renouvellement de son plan de gestion. Cet outil est très important car il aura pour but de fixer, notamment, les différents objectifs que notre Parc Naturel devra atteindre dans les 10 ans à venir.

En vue de répondre au mieux aux attentes des habitants de notre région, nous organiserons prochainement des consultations citoyennes portant sur les thèmes sur lesquels nous devons intervenir :

- La conservation de la nature et la protection de l'environnement ;
- Le développement rural et socio-économique ;
- L'information et l'éducation auprès du public ;
- L'agriculture ;
- Ou encore, l'aménagement du territoire.

Votre avis compte donc énormément pour nous et nous vous invitons à le partager avec notre équipe qui travaille au quotidien pour le Parc.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez à prendre contact avec notre Directrice, Frédérique Yernaux, au 065/46.09.38 ou par mail à f.yernaux@pnhp.be

Elle pourra vous donner de plus amples informations à ce sujet.

Devenez membre du Parc Naturel des Hauts-Pays

2013 sera également l'année du renouvellement des membres de notre Commission de Gestion. Cette structure suit les différents projets menés par l'équipe des employés du Parc Naturel, chapeaute celle-ci et veille à ce que les subsides reçus soient correctement gérés. Elle a donc un rôle primordial en vue du bon fonctionnement de notre Parc Naturel.

Sachez que toute personne représentant une association ou une initiative active sur le territoire du Parc Naturel des Hauts-Pays peut en devenir membre. L'activité représentée doit bien évidemment être en lien avec les thèmes développés par notre Parc Naturel, à savoir : la conservation de la nature, le tourisme, l'agriculture, la sensibilisation, l'aménagement du territoire, la culture,....

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations à ce sujet ou poser votre candidature pour devenir membre de cette Commission de Gestion, nous vous invitons à prendre contact avec notre Directrice, Frédérique Yernaux, au 065/46.09.38 ou par mail à f.yernaux@pnhp.be avant la fin du mois de mars 2013.

Siège administratif :
Parc Naturel des Haut-Pays
Rue des Jonquilles, 24
7387 Onnezies
Tél: 065/46 09 38
Fax: 065/ 75 58 48
www.pnhp.be

Rédaction : PNHP

Crédits photo : PNHP, DEMNA, Lory CRAPEZ

Editeur responsable : B. PAGET

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la rédaction de ce numéro. Ne pas jeter sur la voie publique.

impression-haut-pays.be - impression-graphisme-webdesign